



PROPASSIF

La transition en action

2024 - 2025 Catalogue Des formations

www.propassif.fr



Photo Florencia Dalla Lasta / Unsplash

Sommaire

Qui sommes-nous

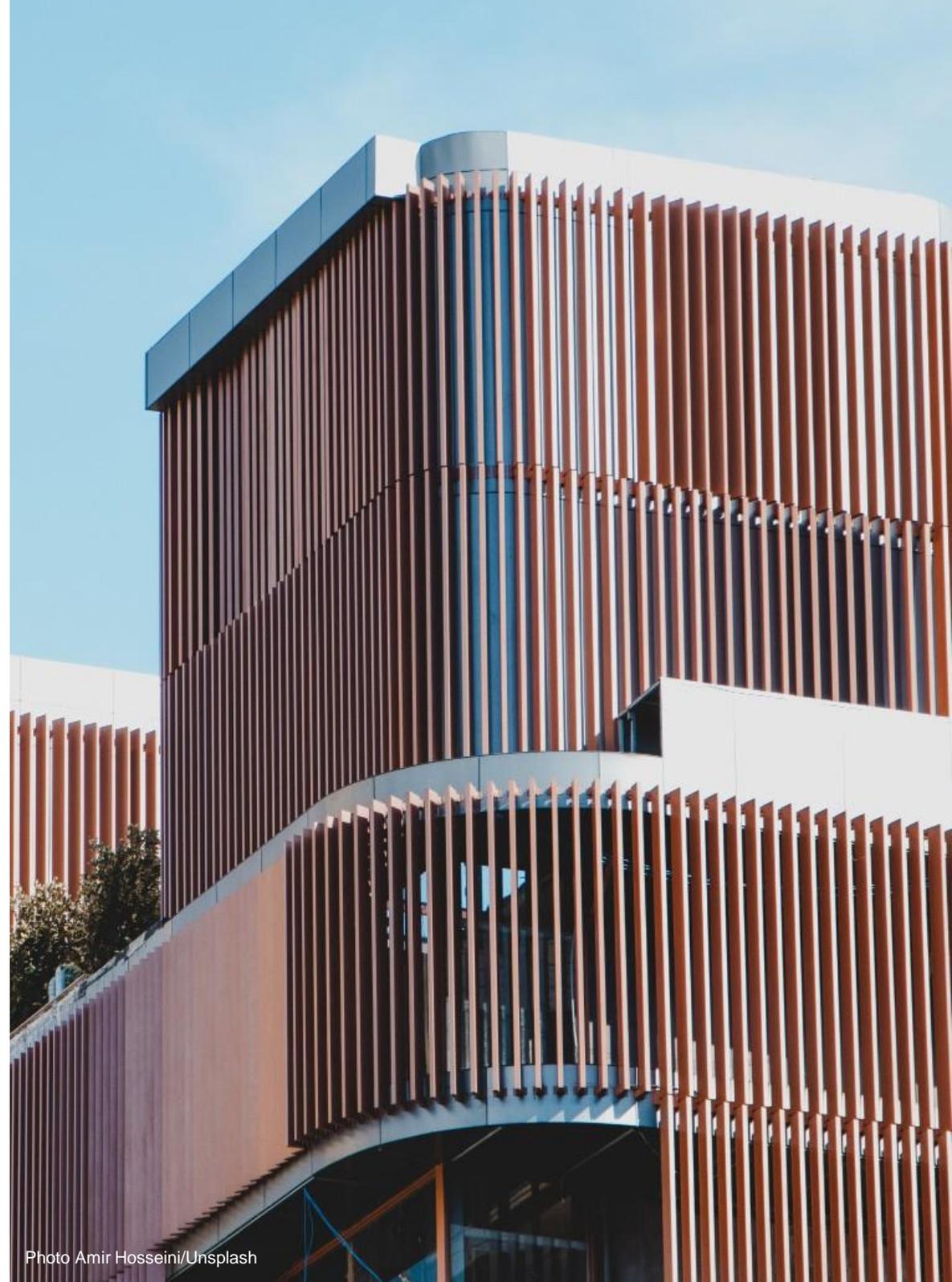
1. Présentation
2. Références
3. Pédagogie

Nos formations

4. CBP
5. CEPH
6. CEPH-A
7. CEPH-Xpert
8. CEPH-R & CEPH-AR
9. CEPH-D
10. PHPP

Infos pratiques

10. Présentation des formateurs
11. Comment financer sa formation
12. Suivre la formation avec un handicap
13. Conditions générales de vente





QUI SOMMES-NOUS



Photo Ivan Samkov / Pexels

Une aide pour vos démarches de financement

Des besoins en intra-entreprise

Un accompagnement pour établir votre plan de formation

01 45 08 13 35
formation@propassif.fr

Présentation

QUI SOMMES-NOUS



Depuis 2009, nous accompagnons les professionnels qui souhaitent se former au standard passif

UN ENGAGEMENT POUR LA QUALITÉ

Se former avec Propassif, c'est se former avec un acteur qui a placé la qualité au cœur de sa démarche. Nos formations ont été conçues avec l'objectif de vous permettre de **devenir des spécialistes compétents**, véritables champions de la construction passive. Un tel objectif est un gage de qualité quant aux formations délivrées, à **l'engagement des intervenants** et aux compétences que vous allez acquérir.

UN MODE CONSTRUCTIF RECONNU

Pour tenir sa promesse de **90% de réduction des consommations de chauffage**, la construction passive a besoin de personnes compétentes, formées à la rigueur et à l'exigence de ce mode constructif spécifique. C'est-à-dire, vous, demain. Dès 2009, nous nous sommes engagés dans une logique de formation avec pour ambition de vous faire acquérir les clés de ce savoir-faire si **spécifique et innovant**.

REJOIGNEZ LE PASSIF

Depuis 2009, plus de 600 personnes ont suivi notre formation **Concepteur Européen Bâtiment Passif (CEPH)** avec un taux de réussite à l'examen de 98% en 2023/2024. En 2016, face à une demande d'ampleur de la part des artisans, **Propassif lance la formation CEPH Artisans** et forme près de 500 artisans avec un taux de réussite à l'examen **CEPH-A** de 100% sur 2023/2024. Autant de professionnels avisés qui avaient d'ores et déjà fait le choix de se préparer au standard de demain. Pourquoi pas vous ?

En 2024 Propassif lance la formation **Concevoir un Bâtiment de type Passif (CBP)** formation adaptée au contexte français et finançable par le CPF.

UNE DÉMARCHE DE QUALITÉ RECONNUE PAR L'ADEME

Nous sommes un **organisme de formation agréé** en France, qui propose une formation CEPH **répondant aux exigences gouvernementales** de la démarche Qualité **QUALIOPI**. Pour rappel, depuis 2014, la formation CEPH vous permet d'**accéder à la mention RGE Etudes, proposé par l'OPQIBI**.

Vous aussi, construisez le monde de demain : **Formez-vous à la construction passive.**

Etienne Vekemans
Directeur pédagogique

Les références

DE NOTRE ORGANISME DE FORMATION

Propassif, c'est tout d'abord un partenariat pérenne avec le Passive House Institute, Institut de recherches privé, situé à Darmstadt, inventeur du concept de construction passive.

- Partenaire certifié et accrédité par le **Passive House Institute**¹ depuis 2009, Propassif est le référent en la matière en France et reconnu en Europe
- Notre centre de formation est certifié conforme à la norme qualité **Qualiopi**²
- Notre organisme de formation est enregistré auprès de La **DRIEETS**³
- Propassif est également référencé dans le catalogue **Pôle Emploi**⁴
- Nos formations répondent au critère formation du RGE Etudes de l'**OPQIBI**⁵
- Nos formations sont référencées auprès du **CNOA**⁶
- **CPF** utilisable pour notre nouvelle formation **Concevoir un Bâtiment de type Passif** (CBP) qui est enregistrée au répertoire spécifique **France Compétences (RS6644)**⁷
- La meilleure de nos références ? Depuis 2016, **98% de nos stagiaires**⁸ recommandent notre formation certifiante «Concepteur Européen Bâtiment Passif»
- Le **Label formation 2024 Branche Architecture** pour notre formation CEPH
« Ce label est décerné par la Branche architecture. Les conditions de prise en charge de cette action de formation labellisée sont décidées par la CPNEFP des entreprises d'architecture et mises en œuvre par l'OPCO des Entreprises de Proximité (OPCO EP) »

Ces reconnaissances sont le résultat de notre expertise dans le domaine de la construction passive et aussi de la qualité de nos processus pédagogiques.

1. Passive House Institute : <https://passivehouse.com/>

2. Référentiel national Qualité.

3. Direction régionale interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités.

4. Catalogue qualité du Pôle Emploi : <https://annuaire.onmycloud365.com/catalogue/5498/show>

5. Opqibi, RGE Efficacité énergétique ENR <https://www.opqibi.com/uploads/documents/liste-organismes-formation-pour-rge-051021-615d53e-6de6eb801510490.pdf>

6. Nos formations sont référencées au CNOA (Conseil national de l'Ordre des Architectes) <https://www.architectes.org/recherche-formation?text=ceph>

7. France Compétences : <https://www.francecompetences.fr/recherche-resultats/?types=certification%3Bdocument%3Bnews&search=rs6644&pageType=certification&active=1>

8. Enquête de fin de formation sur la qualité et la recommandation de nos formations.



La pédagogie

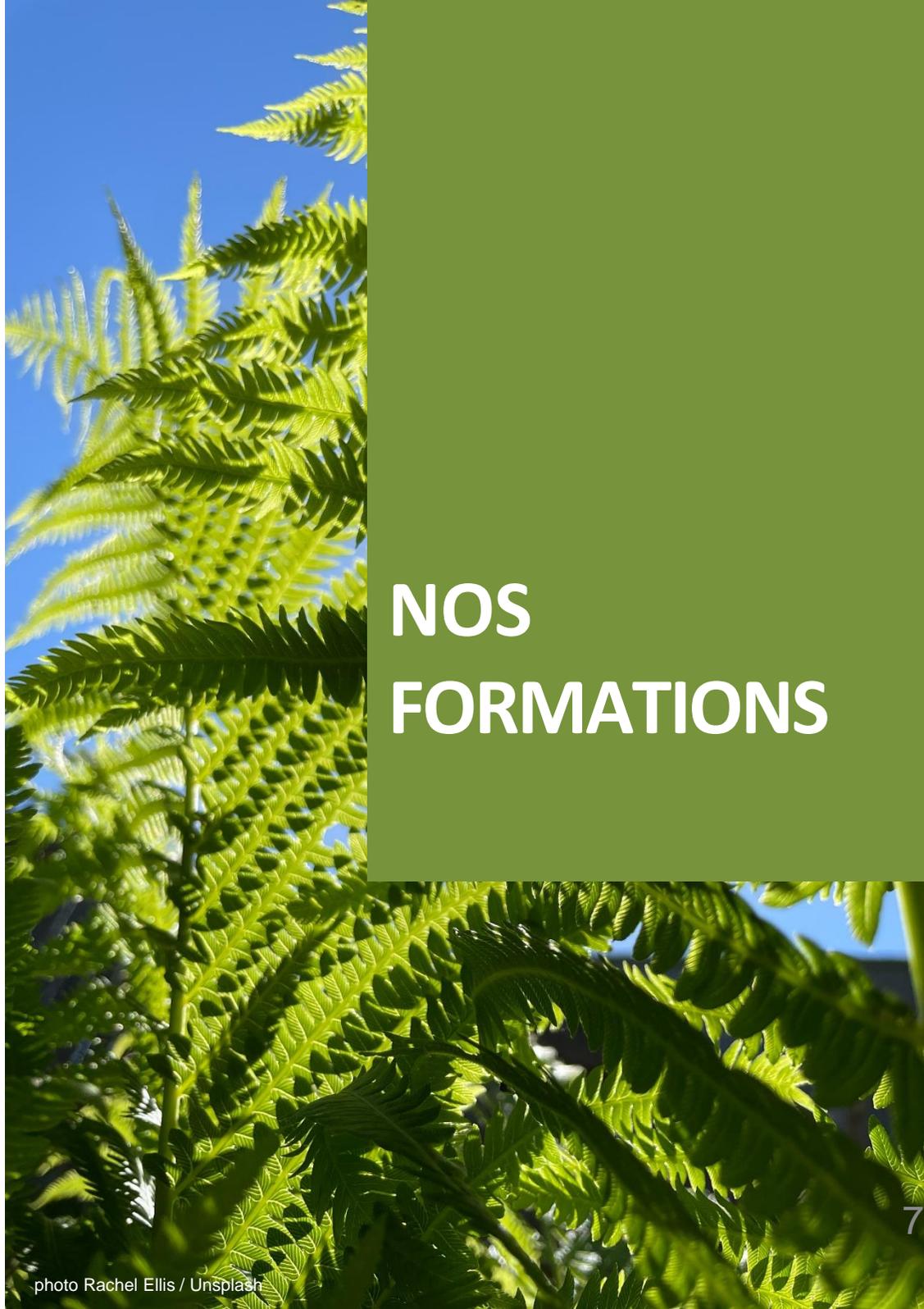
DE NOTRE ORGANISME DE FORMATION

Toutes nos formations sont conçues avec attention afin de répondre aux **besoins de nos stagiaires et au contexte professionnel de leur activité.**

Nos programmes proposent un **équilibre entre la théorie et la pratique** au travers d'un projet fil rouge étudié tout au long de la formation, d'exercices multiples, une utilisation du **logiciel PHPP (Passive House Planning Package) qui est l'outil de conception des bâtiments passifs (disponible [ici](#)) et la réalisation de cas pratiques.**

Les moyens et les **supports pédagogiques** sont soigneusement conçus et **régulièrement mis à jour** pour permettre l'acquisition de compétences sans cesse renouvelées. Nos **formateurs sont des professionnels du secteur**, expérimentés et pour la plupart **travaillent avec nous depuis le début de Propassif**. Une expérience capitale pour être en mesure de transmettre les aptitudes et connaissances pour **concevoir un Bâtiment Passif**. Enfin, après avoir été évalué sur leurs aptitudes pédagogiques, **chacun d'entre eux a suivi une formation spécifique pour devenir formateur chez nous.**

Nos journées de formation sont **organisées dans le respect du rythme** des personnes ayant une activité professionnelle. C'est pourquoi nous avons choisi d'organiser nos formations de façon à **permettre un temps d'intégration**, de compréhension et de révision avant l'examen. Notre équipe pédagogique assure à chacun de **nos stagiaires un accompagnement et un suivi personnalisé** : du début de leur projet de formation jusqu'à la fin de la formation. Toutes ces étapes pour vous offrir le meilleur de la formation !



NOS FORMATIONS

La formation CBP (CONCEVOIR UN BÂTIMENT DE TYPE PASSIF)

ACQUÉRIR LES CLEFS DE LA CONCEPTION D'UN BÂTIMENT PASSIF



2024

[Voir la prochaine session](#)

10 jours
2 205€ HT

Thématiques traitées

- Enjeux du standard passif, isolation et ponts thermiques
- Confort thermique, étanchéité et fenêtres
- Ventilation de confort dite double flux et fluides
- Maîtrise du logiciel PHPP
- Assurance, qualité économiques et sociales, mieux concevoir pour mieux vivre

Objectifs

- Acquérir une compréhension approfondie des concepts et des principes du bâtiment passif
- Concevoir et dessiner une enveloppe d'un bâtiment passif, en tenant compte de l'impact des ponts thermiques
- Comprendre l'importance de l'étanchéité à l'air, et des fenêtres en passif
- Savoir décrire une mesure de différence de pression en rapport avec les déperditions d'énergie.
- Connaître les spécificités des fenêtres passives et leur montage
- Identifier les exigences imposées à la ventilation dans le cadre de la conception intégrée et les raisons qui l'imposent
- Apprendre à réaliser un cahier des charges de l/ de la mise en exploitation d'un système de ventilation à récupération de chaleur
- Connaître les particularités de l'ECS et du chauffage en bâtiment passif
- Maîtriser le logiciel PHPP permettant de concevoir un bâtiment passif.
- Réaliser un bilan énergétique du bâtiment passif en calculant les déperditions et les gains d'énergie dus aux transmissions, ventilations, étanchéités, ponts thermiques, ombrages, apport solaires et source de chauffage en utilisant les paramètres du logiciel afin de réduire les surcoûts
- Apprendre comment réduire le surcoût inhérent à la construction passive

Certification

formation certifiante (inscrite au registre spécifique France Compétences sous le n° [RS6644](#))

Pour qui ?

Architectes salariés ou libéraux, ingénieurs, maîtres d'oeuvre, bureaux d'études.

CONTENU DE LA FORMATION (classe virtuelle)

Compétences

1. Le concept Standard bâtiment passif : les principes - **15H**
2. Particularités de l'étanchéité à l'air et des fenêtres en passif - **15H**
3. Exigences de la ventilation et des fluides en passif - **15H**
4. Maîtrise de l'outil de conception passive : le PHPP - **15H**
5. Aspects économiques et assurance qualité en passif - **7H30**
6. Préparation à l'examen : Répétitorium - **7H30**

Logiciel PHPP

- ✓ Acquérir une compréhension approfondie des concepts et des principes du bâtiment passif
- ✓ Maîtriser les stratégies de conception pour minimiser la consommation d'énergie dans les bâtiments
- ✓ Apprendre à utiliser les outils de simulation énergétique pour évaluer les performances des bâtiments passifs.
- ✓ Comprendre l'importance de l'étanchéité à l'air, de l'isolation thermique et de la ventilation contrôlée
- ✓ Savoir intégrer les énergies renouvelables dans la conception des bâtiments passifs
- ✓ Maîtriser les aspects réglementaires et les certifications liés aux bâtiments passifs

Examen

Durée de l'examen : 1 heure 30

Tarif de l'examen : **inclus**

Le tarif de l'examen comprend : la session test préparatoire (30 minutes) - l'examen (1 heure 30) - la correction et la diffusion des résultats - la remise du parchemin et l'intégration à l'annuaire dédié sur le site PROPASSIF

La formation CEPH (CONCEPTEUR/CONSEILLER EUROPÉEN BÂTIMENT PASSIF)

ACQUÉRIR LES CLEFS DE LA CONCEPTION D'UN BÂTIMENT PASSIF



2024

[Voir la
prochaine
session](#)

10 jours
2 170€ HT

Thématiques traitées

- Enjeux du standard passif, isolation et ponts thermiques
- Confort thermique, étanchéité et fenêtres
- Ventilation de confort dite double flux et fluides
- Maîtrise du logiciel PHPP
- Assurance, qualité économiques et sociales, mieux concevoir pour mieux vivre

Objectifs

- Acquérir une compréhension approfondie des concepts et des principes du bâtiment passif.
- Maîtriser les stratégies de conception pour minimiser la consommation d'énergie dans les bâtiments, en maximisant le confort ainsi que la ventilation naturelle
- Apprendre à utiliser les outils de simulation énergétique pour évaluer les performances des bâtiments passifs.
- Comprendre l'importance de l'étanchéité à l'air, de l'isolation thermique et de la ventilation contrôlée.
- Savoir intégrer les énergies renouvelables dans la conception des bâtiments passifs.
- Maîtriser les aspects réglementaires et les certifications liés aux bâtiments passifs.

Certification

formation qualifiante (diplôme CEPH)

Pour qui ?

Architectes salariés ou libéraux, ingénieurs, maîtres d'oeuvre, bureaux d'études, entreprises du bâtiment, conseillers et assistants des maîtres d'ouvrages.

CONTENU DE LA FORMATION (classe virtuelle)

Compétences

1. Le concept Standard bâtiment passif : les principes - **15H - 750€ HT**
2. Particularités de l'étanchéité à l'air et fenêtres en passif - **15H - 930€ HT**
3. Exigences de la ventilation et des fluides en passif - **15H - 930€ HT**
4. Maîtrise de l'outil de conception passive : le PHPP - **15H - 750€ HT**
5. Aspects économiques et assurance qualité en passif - **7H30 - 450€ HT**
6. Préparation à l'examen : Répétitorium - **7H30 - 440€ HT**

Logiciel PHPP

- ✓ Acquérir une compréhension approfondie des concepts et des principes du bâtiment passif
- ✓ Maîtriser les stratégies de conception pour minimiser la consommation d'énergie dans les bâtiments
- ✓ Apprendre à utiliser les outils de simulation énergétique pour évaluer les performances des bâtiments passifs.
- ✓ Comprendre l'importance de l'étanchéité à l'air, de l'isolation thermique et de la ventilation contrôlée
- ✓ Savoir intégrer les énergies renouvelables dans la conception des bâtiments passifs
- ✓ Maîtriser les aspects réglementaires et les certifications liés aux bâtiments passifs



« Ce label est décerné par la Branche architecture. Les conditions de prise en charge de cette action de formation labellisée sont décidées par la CPNEFP des entreprises d'architecture et mises en œuvre par l'OPCO des Entreprises de Proximité (OPCO EP) »

L'examen CEPH (CONCEPTEUR/CONSEILLER EUROPÉEN BÂTIMENT PASSIF)

EXAMEN DU PASSIVE HOUSE INSTITUTE



2024

[Voir la prochaine session](#)

3 heures
625€ HT

L'examen

L'examen CEPH vous permettra d'obtenir la qualification Certified European Passive House designer / Concepteur-Conseiller Européen bâtiment Passif

La qualification CEPH a une **validité de 5 ans** et vous permet d'être enregistré dans les bases de données européennes officielles : www.passivhausplaner.eu et www.passivehouse-trades.org, ainsi que sur l'annuaire des diplômés du site Propassif : <https://www.propassif.fr/formations/annuaire-pro/>. Ces bases de données sont utilisées par les investisseurs, les promoteurs et les maîtres d'ouvrages à la recherche de professionnels qualifiés. Ce diplôme est renouvelable au bout des 5 ans d'obtention, pour 5 ans supplémentaires.

Procédure d'inscription

L'examen n'est pas inclus dans les formations que nous proposons. L'inscription s'effectue séparément. Il vous suffit pour cela de cocher sur "Inscription à l'examen" sur votre formulaire d'inscription en ligne.

L'examen se déroule en ligne sur la plateforme Moodle. [Une inscription administrative sur le site du Passive House Institute est nécessaire pour valider votre inscription à l'examen.](#)

Une convocation à l'examen vous sera envoyée par e-mail avec toutes les modalités et les informations pour finaliser votre inscription à l'examen.

Certification

formation qualifiante (*diplôme CEPH*)

EXAMEN EN LIGNE

Pour qui ?

Architectes salariés ou libéraux, ingénieurs, maîtres d'œuvre, bureaux d'études, entreprises du bâtiment, conseillers et assistants des maîtres d'ouvrages.

Informations pratiques

La seule participation à la formation ne suffit pas à garantir la réussite à l'examen. Un travail personnel d'approfondissement est nécessaire.

La correction de l'examen se fait sous 8 semaines.

Les résultats vous sont envoyés directement par e-mail, par le Passive House Institut.

Logiciel PHPP

- ✓ Acquérir une compréhension approfondie des concepts et des principes du bâtiment passif
- ✓ Maîtriser les stratégies de conception pour minimiser la consommation d'énergie dans les bâtiments
- ✓ Apprendre à utiliser les outils de simulation énergétique pour évaluer les performances des bâtiments passifs.
- ✓ Comprendre l'importance de l'étanchéité à l'air, de l'isolation thermique et de la ventilation contrôlée
- ✓ Savoir intégrer les énergies renouvelables dans la conception des bâtiments passifs
- ✓ Maîtriser les aspects réglementaires et les certifications liés aux bâtiments passifs

Examen du Passive House Institute

Durée de l'examen : 3 heures

Tarif de l'examen : **625€ HT** si le participant a suivi la formation complète

Le tarif de l'examen inclut : L'organisation de l'examen, la correction, ainsi que la remise du diplôme et l'intégration à la base de données des Concepteurs / Conseillers Européens Bâtiment Passif du PHI et à l'annuaire Propassif

La formation CEPH-A (ARTISAN EUROPÉEN BÂTIMENT PASSIF)

FAIRE AVANCER LE PASSIF AVEC LES ARTISANS



2024

[Voir la prochaine session](#)

5 jours
1 565€ HT

Thématiques traitées

- Enjeux du standard passif, chantier passif et les agréments
- Confort thermique, l'enveloppe du bâtiment, étanchéité, fenêtre et menuiserie
- Ventilation double flux et fluide
- Maîtrise de la technique du bâtiments

Objectifs

- Acquérir une compréhension approfondie des concepts et des principes du bâtiment passif.
- Maîtriser les stratégies de conception pour minimiser la consommation d'énergie dans les bâtiments.
- Apprendre à utiliser les outils de simulation énergétique pour évaluer les performances des bâtiments passifs.
- Comprendre l'importance de l'étanchéité à l'air, de l'isolation thermique et de la ventilation contrôlée.
- Savoir intégrer les énergies renouvelables dans la conception des bâtiments passifs.
- Maîtriser les aspects réglementaires et les certifications liés aux bâtiments passifs.

Certification

formation qualifiante (*diplôme CEPH-A*)

Pour qui ?

Artisans, dirigeants d'entreprises artisanales et leurs collaborateurs, architectes salariés ou libéraux, ingénieurs, maîtres d'oeuvre, bureaux d'études, entreprises du bâtiment, conseillers et assistants des maîtres d'ouvrages...

CONTENU DE LA FORMATION (Présentiel)

Compétences

1. Tronc commun (Obligatoire) - **8H - 545€ HT**
2. Compétence 1 : « Enveloppe du bâtiment » - **16H - 1 090€ HT**
3. Compétence 2 : « Technique du bâtiment » - **16H - 1 090€ HT**

3 Formules :

1. Tronc commun + Compétence 1 - 16H - 1 090€ HT
2. Tronc commun + Compétence 2 - 16H - 1 090€ HT
3. Tronc commun + Compétence 1 et 2 - 16H - 1 565€ HT

Examen du Passive House Institute

Durée de l'examen : 1H30

Partie 1 : 45 minutes de QCM portant sur les notions théoriques
Partie 2 : 45 minutes d'exercices pratiques sur PHPP

Tarif de l'examen :

325€ HT si le participant a suivi une seule compétence
529€ HT si le participant a suivi les deux compétences.

Le tarif de l'examen comprend la préparation et la correction de l'examen, la remise du certificat et l'intégration à la base de données des Artisans Européens Bâtiment Passif.

La formation CEPH – XPERT (EXPERT EUROPÉEN BÂTIMENT PASSIF)

DEVENIR EXPERT EN CONCEPTION DE BÂTIMENTS PASSIFS



2024

[Voir la prochaine session](#)

3,5 jours
975 € HT

Thématiques traitées

- Réaliser la saisie d'une enveloppe thermique et d'éléments d'ombrage
- Obtenir un bilan énergétique préliminaire et optimisation du bâtiment avant d'exporter sa géométrie et ses composants vers le logiciel PHPP
- Mise en pratique des conventions de saisie propre aux bâtiments non résidentiel
- Calcul des ponts thermiques

Objectifs

- Comprendre les limitations des logiciels BIM concernant l'entrée des composants de l'enveloppe thermique
- Comprendre les principes du concept Bim2PH concernant les templates de composants pour étoffer le modèle thermique BIM
- Coder des murs rideaux, de la SRE, etc...
- Exporter des données du modèle BIM vers le logiciel PHPP par le format IFC
- Apprendre à optimiser et améliorer le modèle BIM sur Archicad, Revit, Vectorworks ou Rhinocéros
- Apprendre à améliorer le modèle BIM avec des propriétés personnalisées afin de compléter les informations d'efficacité requises dans le PHPP
- Apprentissage des saisies particulières aux bâtiments non résidentiels, d'usage mixte ou partiellement passifs
- Comprendre le pont thermique : valeurs, coefficient, saisie...

CONTENU DE LA FORMATION (Classe virtuelle)

Compétences

1. Atelier Bim - 7H – 291,67€ HT
2. Atelier PHPP avancé - 7H – 291,67€ HT
3. Atelier Ponts thermiques et PHPP - 11H -433,33€ HT

Examen du Passive House Institute

Durée de l'examen : 1H30

Partie 1 : 45 minutes de QCM portant sur les notions théoriques

Partie 2 : 45 minutes d'exercices pratiques sur PHP

Tarif de l'examen : 420€ € HT

Le tarif de l'examen inclut la préparation et la correction de l'examen, la remise du certificat et l'intégration à la base de données des Concepteurs/Conseillers Européens Bâtiment Passif.

Certification

formation qualifiante (*diplôme PHPP Expert*)

NB: nécessite un diplôme CEPH ou CEPH-A en cours de validité

Pour qui ?

Architectes salariés ou libéraux, ingénieurs, maîtres d'oeuvre, bureaux d'études, entreprises du bâtiment, conseillers et assistants des maîtres d'ouvrages ou tous professionnels du bâtiment ayant réalisé au préalable la formation CEPH...

La formation CEPH-R & CEPHA-R (CERTIFICATION CEPH RÉNOVATION ET ARTISAN RÉNOVATION)

FAIRE AVANCER LA RENOVATION PASSIVE



2024

[Voir la prochaine session](#)

3 jours
1125 € HT

Thématiques traitées

- Enjeux du standard passif et de la rénovation passive EnerPHit
- Confort thermique, l'enveloppe du bâtiment, étanchéité, fenêtre et isolation intérieur
- Ventilation à récupération de chaleur, intégration dans l'existant
- Maîtrise de la technique du bâtiments résidentiels et non résidentiels
- Systèmes passifs en rénovation
- Rénovation par étapes : les apports du projet européen www.EuroPHit.eu
- Rénovation par module préfabriqués : les apports du projet européen www.OutPHit.eu

Objectifs

- Acquérir une compréhension approfondie des concepts et des principes du bâtiment passif.
- Maîtriser les stratégies de conception pour minimiser la consommation d'énergie dans les bâtiments.
- Apprendre à utiliser les outils de simulation énergétique pour évaluer les performances des bâtiments passifs.
- Comprendre l'importance de l'étanchéité à l'air, de l'isolation thermique et de la ventilation contrôlée.
- Savoir intégrer les énergies renouvelables dans la conception des bâtiments passifs.
- Maîtriser les aspects réglementaires et les certifications liés aux bâtiments passifs.

Certification

Formation qualifiante (*diplôme CEPH-R et CEPHA-R*)

NB : Nécessite un diplôme CEPH ou CEPH-A en cours de validité

Pour qui ?

Artisans, Architectes salariés ou libéraux, ingénieurs, maîtres d'oeuvre, bureaux d'études, entreprises du bâtiment, conseillers et assistants des maîtres d'ouvrages ou tous professionnels du bâtiment ayant réalisé au préalable la formation CEPH. Ou CEPH-A

CONTENU DE LA FORMATION (Classe virtuelle)

Compétences

1. Introduction Passivhaus en rénovation - **7H - 465€ HT**
2. La technique et l'isolation intérieure - **7H - 465€ HT**
3. Etude de cas - **7H - 465 € HT**

Examen du Passive House Institute

Durée de l'examen : 1H30

Partie 1 : 45 minutes de QCM portant sur les notions théoriques

Partie 2 : 45 minutes d'exercices pratiques sur PHP

Tarif de l'examen : **420 € HT**

Le tarif de l'examen comprend la préparation et la correction de l'examen, la remise du certificat et l'intégration à la base de données des Artisans et Conseillers/ Concepteurs Européens Bâtiment Passif.

La formation CEPH - D

CONCEPTEUR EUROPÉEN BÂTIMENT PASSIF DÉCIDEUR

2024

[Voir la
prochaine
session](#)

1 jour
300 € HT/pers
(8 pers
minimum)

Thématiques traitées

- Enjeux du standard passif et enjeux actuel climatique
- Comparaisons du standard passif et autres label
- Confort, qualité de vie et avantages de la construction passive
- Maîtriser les bonnes pratiques constructives
- Optimiser le projet économiquement

Objectifs

- Acquérir une compréhension approfondie des concepts et des principes du bâtiment passif.
- Vous apprendrez à gérer et à conduire profitablement une opération passive dans toutes les phases : conception, réalisation, exploitation et suivi.
- Savoir intégrer les énergies renouvelables dans la conception des bâtiments passifs.
- Maîtriser les aspects réglementaires et les certifications liés aux bâtiments passifs.

Pour qui ?

Décideurs, Administrations publiques, bailleurs sociaux, maîtres d'ouvrages, promoteurs, banques, assurances, autres entreprises...

Idéal en vue de former rapidement les collaborateurs en début de projet.

CONTENU DE LA FORMATION (Présentiel : chez vous)

Compétences

1. les enjeux actuels
2. bâtiment passif : Concept et histoire
3. les avantages de la construction passive
4. le passage à l'acte
5. la réception
6. pour aller plus loin
7. l'économie des projets
8. l'appel d'offre
9. la rénovation
10. les projets résidentiels
11. les projets tertiaires
12. les outils de l'architecture solaire
13. les formations
14. et l'ACV dans tout ça?

2024

[Voir la
prochaine
session](#)

2 jours
750 € HT

Thématiques traitées

- Calcul des (EpR), Consommation ECS,
- Comparaisons entre bâtiment tertiaire et résidentiel
- Maîtriser les ombrages et apport solaire
- Maîtriser les bonnes pratiques

Objectifs

- Acquérir une compréhension approfondie des concepts et des principes du bâtiment passif.
- Apprendre à gérer et à conduire profitablement une opération passive dans toutes les phases : conception, réalisation, exploitation et suivi.
- Savoir intégrer les énergies renouvelables dans la conception des bâtiments passifs.
- Maîtriser le logiciel PHPP

Pour qui ?

Bureaux d'études, architectes, et autres publics intéressés.

CONTENU DE LA FORMATION (Classe virtuelle)

Compétences

1. PHPP (présentation de l'outil, présentation du projet fil rouge)
2. Surface de référence énergétique, surface d'enveloppe /déperdition
3. Perte de transmission sur les parois opaques, fenêtres et portes
4. Gains solaires et leur impact
5. Calcul du besoin de chauffage dans le bâtiment
6. Fréquence de surchauffe
7. Consommation ECS, électricité, énergie primaire, énergie primaire renouvelable (EP-R)
8. Le climat
9. Les valeurs U
10. Les surfaces
11. Le sol
12. Les ponts thermiques : mesures intérieures/extérieures
13. Les composants (fenêtres)
14. Les fenêtres
15. Les ombrages
16. La ventilation
17. chauffage
18. La puissance de chauffe
19. La ventilation d'été
20. L'énergie (ECS, ECS solaire, PV, électricité, électricité auxiliaire, chaudière, autre, EP-R)
21. La vérification
22. Le contrôle
23. Les variantes



INFOS PRATIQUES

Informations pratiques

ILS PARLENT DE NOUS

« Au regard du contexte énergétique et climatique cette formation à distance me semble, d'une part, nécessaire en tant qu'architecte « sachant » pour répondre judicieusement et de façon argumentée aux demandes des clients et, d'autre part, à titre personnel, être un faisceau de solutions pratiques pour une frugalité énergétique heureuse et confortable. »

« Bonne formation. Permet la découverte détaillée et la mise en pratique du passif. Bonne organisation de la formation et très bon support de l'équipe Propassif. »

« Introduction intéressante, permet de bien comprendre l'origine et les enjeux d'un bâtiment passif et d'être capable de le restituer à des personnes non formées. Les modules isolation et ponts thermiques m'ont permis d'approfondir mes connaissances à ce sujet et d'identifier les points faibles de la construction « réglementaire ». Formateur disponible et ouvert à la discussion.»

« La formation CEPH m'a apporté des compétences techniques extrêmement précises et précieuses, tant dans le domaine des calculs de déperdition comme d'apports d'énergie, par exemple, que dans l'approche technique des problématiques telles que les ponts thermiques, la ventilation double-flux, l'étanchéité à l'air, etc....»

Présentation des formateurs

DE L'ORGANISME DE FORMATION



Etienne VEKEMANS

Etienne Vekemans est fondateur et gérant de la société PROPASSIF Ingénieur centralien de formation, titulaire d'un DEA. Il a fondé le 03 02 2007 l'association « La Maison Passive France » (actuelle « La Maison du Passif »). Il a traduit l'essentiel de la littérature « Passivhaus » disponible en français ..(CT AKKP, La rénovation Passivhaus (à paraître bientôt). Certificateur depuis 2009 il est « Trainer » reconnu par le PHI avec plus de 50 cours CEPH donnés depuis 2010. Actuellement il est très investi dans la rénovation passive, notamment par le biais du programme « OutPHit ».



Achim SIEGELE

Architecte au sein de DMA architectures Diplôme ing FH LINDAU, diplômé CEPH. En 2010 il devient formateur auprès de PROPASSIF, Il est l'auteur de la première maison certifiée MINERGIE en France, en 2006.



Marion STENGER

Architecte Diplômée d'Etat ENSAIS depuis 2011 dès sa sortie de l'école d'architecture, Marion Stenger a travaillé pour le bureau d'études B. Conception en Alsace, spécialisé dans la conception et réalisation demaisons passives en ossatures bois. Depuis douze ans, elle réalise principalement des maisons passives en bois, épaulée par Gilles GUIOT, diplômé CEPH depuis 2012 et gérant des entreprises B Conception et Maisons Voegelé Ils ont construit plus de soixante maisons passives dont 12 certifiées PassivHaus Institut. En 2019 elle obtient le diplôme CEPH.



Gilles GUIOT

Ingénieur TPE, en 2010 il commence le chantier de sa première maison passive, qui sera le bureau et la maison témoin de l'entreprise la maison Chloé. Elle devient la première maison certifiée passive Plus de France par le PHI En 2012 il obtient le diplôme CEPH Aujourd'hui, après plus de 20 ans d'innovations permanentes, Maisons Voegelé et B Conception, sa société de maîtrise de d'oeuvre, sont les leaders de la construction certifiées PHI en Alsace avec plus de soixante maisons passives réalisées dont 12 certifiées PassivHaus Institut.

Présentation des formateurs

DE L'ORGANISME DE FORMATION



Fabrice CHAMORET

Fabrice CHAMORET, ingénieur ENIBE de formation, a créé en 2013 IBAO CONSEIL, un bureau d'études de conseil et formation, spécialisé dans la thermique du bâtiment et les énergies renouvelables. Notre expertise est la rénovation énergétique performante des bâtiments en créant la meilleure version possible du projet. Notre méthode est basée sur le monde réel avec une approche durable faisant la part aux matériaux bruts ou bio sourcés et aux équipements lowtech (moins de système = moins de panne).



Maxime THILLAYE DU BOULLAY

Formateur CEPH en France depuis 2015 et à la première session au Québec en 2018 je travaille également en tant que chargé de rénovation bâti pour conseiller les communes du département de l'Eure, au sein du service Transition Energétique du syndicat d'énergie le SIEGE27. Initialement ingénieur énergétique, diplômé en 2014 de l'INSA de Rouen, je me suis spécialisé dans l'efficacité énergétique des bâtiments, notamment en tant qu'auditeur énergétique dans un bureau d'études et en tant que Conseiller en Energie Partagée pour les communes de l'agglomération d'Evreux.



Vincent SIALELLI

Après plusieurs années en tant qu'ingénieur conception en micro-électronique, j'ai entrepris une reconversion professionnelle afin d'exercer un métier ayant plus de sens et une finalité différente. J'ai suivi le Mastère Spécialisé Construction et Habitat Durables des Arts et Métiers. Puis, je me suis rapidement intéressé au standard « Maison Passive », et suis devenu concepteur de maison passive. Depuis plusieurs années, j'habite une maison passive. Je peux donc au quotidien témoigner de la puissance du concept et apporter mon expérience personnelle. J'essaie de transmettre mon bon sens et mon pragmatisme dans la conception de projets économes en énergie, sains et durables.



Romain CLARET

Ingénieur thermicien spécialisé basse énergie et écoconstruction, co-gérant du BET PLAN 9 depuis 2008, expert en stratégie de conception passive et de rénovation Enerphit. Impliqué depuis plus de 10 ans dans le développement de la construction passive, nous avons poussé nos projets vers le niveau passif et validé les performances par des campagnes de suivi. Totalisant plus de 20 000 m² de surface construites ou rénovées au niveau passif sur une quinzaine de bâtiments dont la moitié sont labellisés, nous avons également accompagné des entreprises pour la développement et la conception de composants passifs (menuiseries) et obtenu pour ces produits des certificats de performance bâtiments passifs.

Infos pratiques

COMMENT FINANCER VOTRE FORMATION

Financer sa formation

Vous pouvez faire financer votre formation par un organisme ou régler la formation en 3 fois sans frais si vous suivez la formation complète. Il est possible de faire financer sa formation par le biais de différentes procédures d'aide.

Consultez notre [guide de financement des formations](#).

Vous êtes un professionnel libéral : www.fifpl.fr

Financement possible de notre formation CBP par le CPF

Vous êtes salarié : vous pouvez faire financer la formation par votre OPCO.

Contactez votre service Ressources humaines ou votre comptable afin de connaître les possibilités de financement.

Vous êtes demandeur d'emploi : prenez contact avec votre conseiller Pôle Emploi :

www.pole-emploi.fr Vous êtes intérimaire : www.fastt.org

Vous êtes en situation de handicap : www.agefiph.fr

Référencement de nos formations

Dokelio : <https://dokelio-idf.fr/>

Réseau intercarif Oref : <http://www.intercariforef.org>

Référencée qualité par Data Dock

Organisme de formation certifié qualité par Qualiopi

Obtenir l'agrément RGE avec nos formations

Notre cursus CEPH répond au critère « Formation » de votre dossier RGE Etudes. Pour plus d'information, voir sur le site www.opqibi.com

Une question?

Contactez-nous : 01 45 08 13 35 - formation@propassif.fr

Conditions

- Le nombre de participants étant limité, les inscriptions sont considérées dans leur ordre d'arrivée
- Les inscriptions à la totalité des modules de formation sont privilégiées
- L'inscription est valide à réception du devis signé « bon pour accord »
- L'inscription est valide après règlement complet des cours
- Le règlement total de la formation doit être effectué 3 semaines avant le début des cours
- Si une demande de prise en charge est en cours, un chèque de caution* du montant de la formation vous sera demandé
- Le prix des cours complets des formations inclut déjà une réduction : aucune réduction supplémentaire ne sera accordée

Formation

- Le nombre minimum de participants est de 6 personnes. Si ce nombre n'est pas atteint, PROPASSIF se réserve le droit d'annuler ou reporter la formation. PROPASSIF ne sera aucunement responsable des frais occasionnés par le stagiaire (hôtels, billets de train)
- Lors de l'inscription, il est impératif de remplir le questionnaire de prérequis
- Une annulation ou modification émanant du stagiaire nécessite une démarche écrite. En cas d'empêchement, un remplaçant peut être nommé (dans le cas d'une prise en charge, voir conditions avec l'organisme de prise en charge)
- Dans le cas d'une annulation moins de 3 semaines avant la date fixée, les frais d'annulation sont fixés à 15% de la somme totale de la facture, à moins de 8 jours avant la date fixée, le montant total de la facture reste dû
- Dans le cas d'annulation de la part de l'organisateur, la totalité de la somme versée est remboursée
- Examen
- Les conditions de l'examen sont détaillées dans le règlement d'examen qui sera transmis au participant au début de la formation – voir lien sur le site.
- En cas d'annulation de l'examen moins de 2 semaines avant la date fixée, le prix de l'examen reste dû
- Les reports sont possibles sur une période de 6 mois après la date de l'examen initialement choisie

**Le chèque de caution ne sera pas encaissé. Si au cours de la formation, la prise en charge est refusée, le stagiaire qui souhaite poursuivre la formation devra financer la totalité de la formation. Dans le cas contraire, le stagiaire devra financer les modules auxquels il aura assisté (voir tarifs des modules à la carte sur notre site www.Propassif.fr).*

Propassif

110 Rue Réaumur - 75002 Paris

Numéro de déclaration d'activité : 11754512075

Numéro de SIRET : 518 555 362 00012

Code NAF : 7022Z



PROPASSIF
la transition en action



photo Alexander Abero/Unsplash

Pôle formation PROPASSIF

01 45 08 13 35

formation@propassif.fr

propassif.fr

Contact

01 45 08 13 35

contact@propassif.fr

propassif.fr

Numéro de déclaration d'activité : 11754512075

Numéro de SIRET : 518 555 362 00012

Code NAF : 7022Z

